

# 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2010

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DU CIO

Lausanne, janvier 2008



© IOC janvier 2008 TOUS DROITS RÉSERVÉS

## Table des matières

---

Introduction.....	3
Abréviations.....	6
Athènes.....	7
Bangkok.....	10
Moscou.....	12
Singapour.....	14
Turin.....	16
Conclusion.....	18

# Introduction

---

Suite à la publication du rapport du groupe d'experts du CIO le 19 novembre 2007, le président du CIO a créé une commission d'évaluation pour les 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été (JOJ) en 2010 en vue d'approfondir l'analyse des projets mis en avant par les cinq villes candidates présélectionnées qui sont Athènes (Grèce), Bangkok (Thaïlande), Moscou (Fédération de Russie), Singapour (Singapour) et Turin (Italie). Le rapport de la commission d'évaluation sera présenté à la commission exécutive du CIO. Sur la base de ce rapport, la commission exécutive du CIO établira la liste finale des villes candidates pour les JOJ soumise au vote par correspondance de l'ensemble des membres du CIO.

La commission d'évaluation du CIO est composée des personnes suivantes :

- M. Sergey BUBKA** (membre du CIO et président de la commission)
- M. Frank FREDERICKS** (représentant de la commission des athlètes du CIO)
- M. Guido de BONDT** (représentant des CNO)
- M. Andrew RYAN** (représentant des FI)
- M. Gilbert FELLI** (directeur exécutif pour les Jeux Olympiques)
- M. Essar GABRIEL** (chef des Jeux Olympiques de la Jeunesse)

Tous les membres de la commission d'évaluation du CIO avaient précédemment pris part à la réunion du groupe d'experts du CIO et disposaient ce faisant d'une bonne connaissance des dossiers de candidature et garanties soumis lors de la première phase de la procédure de candidature aux JOJ.

## Description de la 2<sup>e</sup> phase de la procédure de candidature aux JOJ

Tel que le prévoit la Procédure de candidature et questionnaire des JOJ, l'évaluation des villes candidates présélectionnées a été spécialement adaptée à chaque ville : si la procédure et les délais étaient identiques pour toutes les villes, le contenu de l'évaluation a varié selon les résultats de l'analyse du groupe d'experts. À ce propos, une lettre du président de la commission d'évaluation du CIO a été envoyée à chaque ville candidate présélectionnée avec une liste de questions propres à chacune.

Se basant sur la qualité des documents fournis au CIO, la commission a décidé de ne pas organiser de visite aux villes candidates présélectionnées, mais plutôt de les inviter chacune à se présenter à la commission d'évaluation par le biais d'une visioconférence. Les visioconférences ont permis d'établir avec succès un échange professionnel et ciblé entre le comité de candidature, ses parties prenantes et la commission d'évaluation du CIO.

Enfin, la commission d'évaluation a nommé un expert en construction mandaté pour se rendre à Singapour et Turin afin d'évaluer la faisabilité, dans le délai imparti de deux ans et demi, des projets de construction du village olympique de la jeunesse et du site équestre à Singapour et du site des sports aquatiques à Turin. Le choix de l'expert s'est basé sur son expérience et sa collaboration passée avec le CIO sur des projets de suivi d'autres Jeux Olympiques.

Les différentes étapes de la 2<sup>e</sup> phase de la procédure de candidature à l'organisation des JOJ sont indiquées ci-dessous :

### **Données budgétaires supplémentaires**

Les villes candidates présélectionnées ont été priées de fournir des informations budgétaires détaillées au CIO au 30 novembre 2007.

## Introduction

### Remarques écrites

Chaque ville candidate présélectionnée a pu formuler des remarques écrites concernant le rapport du groupe d'experts jusqu'au 3 décembre 2007.

### Réponses aux questions de la commission

Chaque ville candidate présélectionnée a été priée de répondre aux questions adressées à son comité de candidature par la commission d'évaluation du CIO au plus tard le 3 décembre 2007.

### Visioconférences

Chaque ville candidate présélectionnée a pu formellement présenter sa candidature par visioconférence le 13 décembre 2007. Chaque conférence, d'une durée d'environ une heure, comprenait deux parties : une présentation orale d'environ 15 à 20 minutes exposant le contenu de la candidature suivie d'une séance de questions et réponses.

### Garanties

Tel que l'exige la Procédure de candidature et questionnaire des JOJ, les villes candidates à l'organisation des JOJ ont dû présenter leurs garanties (Dossier des garanties 2) au 18 décembre 2007.

## Méthodes de travail de la commission d'évaluation du CIO

Tous les documents présentés par les villes candidates présélectionnées depuis la publication du rapport du groupe d'experts ont été examinés par l'administration du CIO. La commission d'évaluation du CIO s'est ensuite réunie le 12 décembre 2007 pour passer en revue et préparer toutes les questions en suspens en vue des visioconférences avec chaque ville candidate prévues le 13 décembre 2007. Deux autres conférences téléphoniques réunissant l'ensemble des membres de la commission d'évaluation du CIO ont eu lieu le 21 décembre 2007 et le 10 janvier 2008 afin d'examiner les garanties reçues dans le délai imparti et achever le rapport.

Le rôle de la commission consistait à analyser les projets de chaque ville candidate présélectionnée à la lumière des documents et informations supplémentaires reçus et d'établir une solide évaluation des risques en mettant l'accent sur la période de temps disponible avant la tenue des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2010 (à savoir d'ici deux ans et demi). Gardant cela à l'esprit, la commission d'évaluation du CIO a identifié cinq facteurs de risque principaux qui seront critiques pour le succès des premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2010 et qui constituent la base des critères d'évaluation de la commission pour les projets des villes candidates. Ces cinq facteurs de risque sont les suivants :

- Gouvernance et garanties
- Finances
- Village olympique de la jeunesse
- Sites de compétition
- Transport.

L'appréciation faite par la commission d'évaluation du CIO des cinq villes candidates présélectionnées consiste en une analyse des risques associés à chaque projet en rapport avec les cinq facteurs de risque énoncés plus haut. Le rapport de la commission d'évaluation doit compléter le rapport du groupe d'experts du CIO et n'a donc pas pour ambition de couvrir tous les aspects de l'organisation des Jeux. Sur la base des documents et informations supplémentaires fournis, le rapport de la commission a pour objectif de confirmer ou récuser les obstacles identifiés par le groupe d'experts en vue d'évaluer la solidité des projets des villes candidates et leur capacité d'accueillir avec succès les Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2010.



## Introduction

Avant d'aborder le contenu même du rapport, la commission d'évaluation du CIO souhaiterait s'exprimer sur la qualité du travail mené durant la procédure de candidature par les villes candidates présélectionnées. En effet, l'approche professionnelle des villes candidates, et la qualité de la documentation écrite fournie et des présentations faites lors des visioconférences a considérablement facilité le travail d'évaluation de la commission ainsi que la préparation de ce rapport. La commission se félicite de la participation de représentants gouvernementaux, des CNO et des membres du CIO aux visioconférences organisées avec le CIO, participation qui démontre le niveau de soutien dont bénéficient les villes candidates présélectionnées. Enfin, la commission souhaiterait féliciter les villes candidates pour leur enthousiasme et leur dévouement en faveur du projet des Jeux Olympiques de la Jeunesse ainsi que pour leur contribution à la réalisation d'un projet qui fera date, à savoir les 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été du CIO.

La commission d'évaluation du CIO a pris en considération l'ensemble des documents, informations et garanties soumis au plus tard le 18 décembre 2007 et son rapport reflète l'opinion unanime de ses membres. Le rapport est présenté ville par ville, par ordre alphabétique, et s'achève sur des remarques finales et des recommandations à la commission exécutive du CIO.

La commission achève ainsi son introduction en souhaitant bonne chance aux membres du CIO pour l'importante décision qu'est l'élection de la ville hôte des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2010.

# Abréviations

---

CIO	Comité International Olympique
CNO	Comité National Olympique
COJOJ	Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse
JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse

# Athènes

---

Lors de son analyse du dossier de candidature d'Athènes, des garanties initiales et des dossiers photos, le groupe d'experts a effectué une évaluation généralement positive du projet grec pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été, notant plus particulièrement au nombre des principales forces de la candidature la qualité de l'infrastructure générale existante, la très solide expérience de la ville dans l'accueil des événements multisportifs internationaux et le concept du village olympique de la jeunesse. Le groupe d'experts a toutefois émis quelques réserves concernant la gouvernance générale du projet, notamment un manque de soutien écrit de la part des autorités associées au projet des Jeux Olympiques de la Jeunesse (région d'Athènes et Olympie), la capacité du village olympique de la jeunesse, qui est légèrement en deçà des exigences du CIO, et le budget élevé présenté par le comité de candidature. Le groupe d'experts a estimé que les niveaux de services et les opérations semblaient avoir été surévalués dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse et qu'il serait difficile d'atteindre les objectifs élevés fixés en matière de recettes de parrainage.

Au cours de ses discussions avec la commission d'évaluation, le comité de candidature a confirmé que le futur COJOJ serait une organisation à but non lucratif, dont la structure serait similaire à celle créée pour les Jeux Olympiques de 2004. Il a également confirmé que le COJOJ serait placé sous l'autorité du CNO et qu'il bénéficierait de l'engagement de la ville d'Athènes ainsi que du solide soutien des autorités nationales. Un bureau de liaison gouvernemental serait également créé au sein du COJOJ afin de coordonner la collaboration avec les entités gouvernementales grecques. À la suite de la publication du rapport du groupe d'experts, des lettres de soutien de toutes les autorités associées au projet d'Athènes pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été, y compris d'Olympie, ont été remises au CIO.

C'est sur un message vidéo du premier ministre que s'est ouverte la visioconférence avec le CIO, laquelle était placée sous la conduite du président du CNO accompagné du ministre du Tourisme et du membre du CIO en Grèce. Si le comité de candidature a expliqué que toutes les garanties écrites transmises par les autorités nationales étaient contraignantes, il a toutefois confirmé que les fonds requis pour honorer les importantes garanties financières fournies (somme de USD 84 millions à titre de subventions pour le COJOJ et couverture d'un éventuel déficit budgétaire du comité d'organisation) n'avaient pas été inscrits au budget de 2008 et qu'il devrait donc demander au Parlement d'approuver les budgets annuels suivants ainsi que l'exige la législation grecque. La commission d'évaluation estime que cet aspect pourrait avoir des répercussions sur les premières phases de la préparation des Jeux, ce qui risquerait de retarder la transition entre le comité de candidature et le comité d'organisation. La commission d'évaluation estime par ailleurs que, comme ce fut le cas précédemment, la garantie remise par l'Association des hôteliers d'Athènes et de l'Attique ne suffit pas à couvrir les besoins du CIO et expose donc le comité de candidature à des négociations avec les hôteliers afin de garantir le nombre de chambres requises en haute saison dans une zone traditionnellement touristique, ce qui pourrait retarder encore davantage les préparatifs.

Le budget du COJOJ d'Athènes, qui s'élève approximativement à USD 273 millions, repose sur une estimation en monnaie nationale convertie en dollar américain moyennant un taux de change fixe. Bien que réduit par rapport aux USD 318 millions mentionnés dans le dossier de candidature, le budget du COJOJ demeure élevé et la commission d'évaluation continue de penser que le montant des dépenses est le résultat d'une surévaluation des niveaux de services et d'opérations requis pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Près de 32 % des revenus (soit USD 87 millions) correspondent à des subventions gouvernementales. Les autorités grecques se sont par ailleurs engagées à couvrir un éventuel déficit budgétaire du COJOJ. Les objectifs fixés en matière de recettes de parrainage – USD 162,4 millions – représentent environ 59 % de l'ensemble des revenus, ce qui semble très ambitieux. Si le comité de candidature est persuadé de pouvoir tenir ces objectifs et qu'il a donné des assurances à cet égard, la commission d'évaluation craint toujours pour sa part que ces niveaux de revenus ne soient pas atteints.

## Athènes

En cas de manque à gagner, il faudrait recourir à la garantie prise par le gouvernement national de couvrir tout déficit budgétaire du COJOJ; or, compte tenu des informations susmentionnées concernant la nécessité de demander l'approbation du Parlement pour tous les engagements pris par le gouvernement sur le plan financier, la commission d'évaluation estime que le financement du futur COJOJ pourrait être menacé par d'éventuelles délibérations et modifications à une phase ultérieure des préparatifs des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Le comité de candidature a déclaré qu'il ne prévoyait aucune fluctuation monétaire importante entre l'euro et le dollar américain. Les données financières supplémentaires transmises au CIO donnent la liste des principaux postes et sous-postes de dépenses, mais manquent de précisions dans certains domaines.

Un accord sur le programme de marketing conjoint a été passé avec le CNO en vertu duquel le futur COJOJ contrôlerait et gérerait toutes les propriétés olympiques en Grèce à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Aucun accord n'a été fourni pour ce qui est du partage des revenus.

À la suite de la publication du rapport du groupe d'experts, le comité de candidature d'Athènes a soumis des programmes éducatif et culturel plus détaillés et de meilleure qualité. La provision inscrite au budget du COJOJ demeure toutefois inchangée.

Le projet de village olympique de la jeunesse fait bon usage du complexe touristique côtier d'Aghios Andreas, utilisé comme village des médias durant les Jeux Olympiques de 2004. Malgré un manque actuel de 104 lits pour répondre aux exigences du CIO, le comité de candidature a déclaré que la capacité du village pourrait être accrue moyennant la construction de bungalows supplémentaires à temps pour 2010, quoiqu'aucune garantie n'ait été fournie à cet égard.

Selon le plan des sites remis par Athènes, les installations sont situées le long des itinéraires olympiques proposés, pour l'essentiel à l'extérieur du centre ville afin qu'un grand nombre de municipalités puissent faire l'expérience des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Sur les 24 sites de compétition proposés, 19 existent déjà et cinq seront des installations temporaires. Interrogé sur la conformité des installations d'un certain nombre de clubs locaux et de sites de sport pour tous avec les prescriptions du CIO, le comité de candidature a assuré à la commission d'évaluation qu'une provision suffisante avait été inscrite au budget pour l'aménagement et la modernisation de certains sites afin de répondre aux normes des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Il a également souligné l'héritage positif qu'une telle stratégie laisserait aux municipalités concernées après les Jeux. Cela étant, le lancement simultané, dans différentes localités, des travaux de construction et d'aménagement requis pourrait poser problème en termes de délais et présenter un risque de retard ou de non-achèvement des chantiers.

Les mesures prévues par Athènes pour la gestion du trafic routier tireraient parti du système de transport mis en place pour les Jeux de 2004. Malgré la dispersion des sites, la mise en œuvre du concept de transport dans son intégralité permettrait des temps de trajet pour la plupart inférieurs à 35 minutes. Sur la base des garanties et des informations fournies par le comité de candidature d'Athènes sur le plan de transport, la commission d'évaluation a la conviction que les exigences des Jeux Olympiques de la Jeunesse en matière de transport seraient satisfaites. La proposition d'emmener 1 800 participants à Olympie sur une seule journée semble toutefois très ambitieuse et présente un enjeu évident en termes de financement et de faisabilité opérationnelle, 80 vols charters étant prévus entre Athènes et Olympie.



## Athènes

**En conclusion, la commission d'évaluation estime que le projet d'Athènes pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2010 présente quelques risques pour le CIO.**

Le plan d'Athènes pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse propose un emplacement attrayant pour le village olympique et des sites de compétition pour la plupart existants. Athènes possède également une très solide expérience de l'organisation de grands événements internationaux. Le comité de candidature a souligné le symbolisme puissant que pourrait représenter l'accueil à Athènes, berceau de l'Olympisme antique et moderne, de la première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Cela étant, ni les documents remis au CIO ni la visioconférence n'ont donné à la commission d'évaluation l'assurance suffisante que les risques financiers liés, d'une part, à la nécessité de faire approuver les engagements pris par le gouvernement et, d'autre part, aux objectifs élevés en matière de revenus de parrainage ne menaceraient pas le futur COJOJ ni ne retarderaient les préparatifs des Jeux Olympiques de la Jeunesse. S'il est vrai que le CNO prendra la direction de l'organisation des Jeux, la répartition des responsabilités entre les diverses parties associées au projet n'a pas été arrêtée et pourrait retarder encore davantage la transition entre le comité de candidature et le comité d'organisation.

# Bangkok

---

Lors de son analyse du dossier de candidature de Bangkok, des garanties initiales et des dossiers photos, le groupe d'experts a placé le projet thaïlandais pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été au-delà de la valeur de référence du CIO pour une majorité de critères. À mettre au nombre des principales forces de la candidature la qualité des sites de compétition existants, l'expérience de la ville dans l'accueil des événements multisportifs internationaux, des programmes éducatif et culturel attrayants et modernes, la capacité d'accueil et la configuration du village olympique de la jeunesse, sans oublier l'abondante offre d'hébergement hôtelier approprié de la ville. Le groupe d'experts a mis en doute la capacité de Bangkok à livrer les niveaux de services requis pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse dans les limites de l'enveloppe financière proposée. Il s'est également interrogé sur l'impact des futures élections parlementaires (aujourd'hui passées) par rapport aux garanties fournies au CIO et s'est déclaré préoccupé par la dispersion des sites, notamment en ce qui concerne les distances et la fiabilité aléatoire des opérations de transport.

Au cours de la visioconférence entre le CIO et le comité de candidature, à laquelle ont pris part le gouverneur de Bangkok, le ministre du Tourisme et des Sports ainsi que le membre du CIO en Thaïlande, la commission d'évaluation a cru comprendre que le futur COJOJ serait une agence gouvernementale qui travaillerait en étroite collaboration avec le secteur privé, lequel jouerait un rôle majeur dans la livraison des Jeux. Le comité de candidature a assuré à la commission que les futures élections parlementaires en Thaïlande ne porteraient pas préjudice à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse car le régime thaïlandais s'inspire du modèle en vigueur dans la plupart des États actuels, qui prévoit que les nouveaux gouvernements sont tenus de respecter les engagements pris par les anciens gouvernements. Le soutien du secteur privé se traduirait essentiellement par la mise à disposition de biens et de services, comme la radio-télévision et les télécommunications. Cela étant, les rôles et responsabilités des secteurs public et privé ne semblent pas clairement répartis. Qui plus est, même s'il est difficile de dire si certaines des garanties fournies exigeraient des dispositions législatives supplémentaires pour être entérinées et appliquées, le comité de candidature a déclaré que les fonds déjà alloués par le gouvernement aux programmes actuels pourraient être réaffectés afin de financer l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Pour finir, un certain nombre de garanties sont incomplètes ou n'ont pas été remises, par exemple les garanties d'utilisation des installations où doivent se dérouler les programmes éducatifs et culturels en dehors du village olympique de la jeunesse, la garantie indiquant clairement la répartition des responsabilités pour les opérations de sécurité et le nombre insuffisant de garanties pour les chambres d'hôtel.

Compte tenu des informations susmentionnées, la commission d'évaluation estime que la mise en place d'une structure de gouvernance complète et bien coordonnée pour la gestion de tous les aspects liés à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse serait une tâche difficile pour Bangkok et présente un risque en termes de retard pour la transition entre le comité de candidature et le comité d'organisation.

Le budget du COJOJ de Bangkok, qui s'élève approximativement à USD 33,5 millions, repose sur une estimation en monnaie nationale des dépenses liées directement à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Près de 82 % des revenus sont garantis sous la forme de subventions gouvernementales et la Municipalité de Bangkok, conformément à la résolution prise par le cabinet ministériel, s'engage à couvrir un éventuel déficit budgétaire.

## Bangkok

Les données financières supplémentaires transmises au CIO donnent la liste des principaux postes de dépenses et le faible coût de la vie en Thaïlande fait partie des arguments avancés pour expliquer le niveau peu élevé des dépenses. Si l'on tient compte des fonds provenant de divers ministères et agences qui seraient utilisés pour les Jeux, mais qui ne figurent pas au budget du COJOJ, l'enveloppe financière totale dégagée pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse s'élèverait à USD 50 millions environ. Toutefois, en raison du manque de garanties concrètes et d'informations détaillées disponibles dans ce domaine, la commission d'évaluation n'est pas pleinement convaincue de la capacité de Bangkok à livrer les niveaux de services requis et à répondre aux exigences des Jeux Olympiques de la Jeunesse au niveau opérationnel dans les limites du budget proposé.

S'il est vrai que le CNO conduira les éventuels programmes de marketing liés aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, aucune information complémentaire ni aucun accord signé n'ont été remis au CIO.

Le projet de village olympique de la jeunesse fait bon usage du campus de Rangsit de l'Université de Thammasat, construit pour les Jeux Asiatiques de 1998 et rénové pour les Jeux Universitaires de 2007.

Les 23 sites de compétition proposés existent déjà. Le plan prévoit un vaste noyau regroupant 11 sports/disciplines ainsi que le village olympique de la jeunesse, les autres sites de compétition étant éparpillés dans toute la ville.

Des explications circonstanciées accompagnent les mesures proposées pour s'attaquer aux encombrements de la circulation routière et garantir des temps de trajet fiables en empruntant les voies express et les routes de jonction existantes. Cela étant, ces mesures ne prévoient pas le recours à des voies réservées au trafic olympique, sans lesquelles il pourrait être difficile de respecter les temps de trajet moyens de 40 minutes et la vitesse moyenne de 59 km/h entre le village olympique de la jeunesse et les sites de compétition. Plus de la moitié des sites (y compris ceux prévus pour les activités culturelles et éducatives) exigent des temps de trajet de 45 minutes ou plus depuis le village olympique de la jeunesse. Malgré les garanties et les informations fournies par le comité de candidature sur le plan de transport, la commission d'évaluation craint que la dispersion des sites soit telle que les jeunes participants passent énormément de leur temps dans les transports, réduisant de ce fait le temps qu'ils consacraient véritablement à vivre et à découvrir les aspects sportifs, culturels et éducatifs des Jeux.

**En conclusion, la commission d'évaluation estime que le projet de Bangkok pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2010 présente un certain nombre de risques pour le CIO.**

Si le plan de Bangkok pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse propose une solution éprouvée et durable – tous les sites de compétition et le village olympique de la jeunesse existant déjà et ayant servi pour de grandes manifestations internationales – la dispersion des sites sur une vaste zone géographique pourrait avoir un impact négatif sur l'expérience des Jeux. Le comité de candidature a expliqué la motivation et l'intérêt de Bangkok et de la Thaïlande pour l'accueil des Jeux Olympiques de la Jeunesse afin d'aborder les questions auxquelles la jeunesse locale et la société sont confrontées et de promouvoir l'image de la ville à l'échelon international. Cela étant, ni les documents remis au CIO ni la visioconférence n'ont permis à la commission d'évaluation de recueillir des informations suffisamment complètes et précises sur le mode de gouvernance générale du projet, y compris sur la répartition des responsabilités entre les divers partenaires, pour être sûre que la transition entre le comité de candidature et le comité d'organisation de Bangkok s'effectuera sans retard. Qui plus est, compte tenu du caractère incomplet d'un certain nombre de garanties et du budget du COJOJ relativement faible, la commission d'évaluation n'a pas obtenu l'assurance suffisante que Bangkok serait à même de livrer, dans les délais impartis, des Jeux Olympiques de la Jeunesse permettant aux participants de vivre une expérience suffisamment positive.

# Moscou

---

Lors de son analyse du dossier de candidature de Moscou, des garanties initiales et des dossiers photos, le groupe d'experts a effectué une évaluation positive du projet russe pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été, notant plus particulièrement au nombre des principales forces de la candidature un soutien appuyé des autorités gouvernementales locales et nationales, un plan des sites bien segmenté en noyaux, un excellent programme d'éducation, cohérent et axé sur l'alliance entre le sport, l'éducation et la culture, une base financière puissante et une très solide expérience dans l'accueil d'événements multisportifs internationaux. Le groupe d'experts s'est interrogé sur la vitesse opérationnelle moyenne élevée suggérée pour le réseau de transport olympique, il a considéré que le coût des programmes culturel et éducatif pouvait être surévalué et a exprimé ses craintes quant à l'effet possible de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi sur les opérations de marketing des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Pendant la visioconférence entre le CIO et le comité de candidature de Moscou, le leadership de la ville de Moscou et le soutien total des plus hauts échelons du gouvernement national ont été clairement démontrés par la présence du maire de Moscou et de hauts représentants du gouvernement, dont le premier ministre adjoint et le ministre des Sports. Le soutien accordé au projet par le Comité National Olympique russe et les membres du CIO en Russie a également été confirmé par leur participation à la réunion. Le maire de Moscou a confirmé le pouvoir et la capacité de la ville à financer et organiser les Jeux Olympiques de la Jeunesse du fait de son statut spécial en tant qu'entité autonome de la Fédération de Russie. De nombreux sites prévus pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse étant propriété de la ville de Moscou, il est évident que le futur comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) pourra se prévaloir de la vaste expérience de la ville dans l'organisation d'événements internationaux de grande ampleur ce qui garantira également une période de transition minimale pour passer du comité de candidature au COJOJ.

Le budget du COJOJ de Moscou, qui s'élève approximativement à USD 180 millions, repose sur une approche conservatrice qui prévoit un niveau élevé de dépenses, des revenus modérés et une réserve d'urgence de USD 9 millions. Le taux de change (USD/RUB) utilisé pour préparer le budget du COJOJ correspond à celui utilisé pour établir le budget de la Fédération de Russie pour 2008-2010. Près de 77 % des revenus sont garantis sous forme de subventions de la ville de Moscou qui a également garanti la couverture de toutes les obligations financières du futur comité d'organisation, y compris un éventuel déficit budgétaire de ce dernier.

Le comité de candidature a confirmé par écrit que tout impact négatif futur sur ses revenus dû aux fluctuations des taux de change entre le dollar américain et le rouble serait couvert par le COJOJ. Les données financières supplémentaires fournies au CIO sont très complètes et identifient les principales catégories de coûts. De manière générale, le budget semble conforme aux niveaux de service décrits dans le dossier de candidature et comprend un montant considérable d'environ USD 76 millions destiné aux programmes culturel et éducatif ainsi qu'à l'élaboration, relativement rapide, d'un programme numérique mondial ambitieux.

La situation de Moscou en termes de marketing est exceptionnelle du fait du chevauchement des périodes marketing des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2010 (du 1<sup>er</sup> mars 2008 au 31 décembre 2010) et des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi de 2014 (du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2016). Bien que les recettes marketing envisagées par le comité de candidature de Moscou soient réalisables, la structure proposée ne reflète pas cette situation exceptionnelle : au lieu de lui confier les ventes de parrainage pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse, Sotchi 2014 ne détient que des "droits d'approbation finale" et il semble que le COJOJ aura la charge de ces ventes. Si Moscou devait être

## Moscou

élue, cette structure nécessiterait des révisions en vue de placer le contrôle entier des activités de marketing aux mains de Sotchi 2014 à compter du 1<sup>er</sup> mars 2008 afin de mettre en place un marché sans obstacles pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi et de garantir les conditions les plus favorables à la création de revenus aussi bien pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2010 que pour les Jeux Olympiques d'hiver en 2014.

Le projet de village olympique fait bon usage du complexe hôtelier trois étoiles existant Izmaylovo, construit pour les Jeux Olympiques de 1980 et utilisé pour les Jeux mondiaux de la Jeunesse en 1998. Les chambres sont en cours de rénovation et devraient être disponibles d'ici mi-2008.

Les 28 sites de compétition proposés dans les quatre noyaux de sites principaux existent déjà. Deux d'entre eux nécessitent des travaux permanents. Aucun site temporaire ne sera construit.

La principale mesure liée à la gestion du trafic routier proposée par le comité de candidature de Moscou est un réseau modifiable de voies réservées à la circulation olympique, principalement situé sur les voies rapides périphériques et les artères principales. Les voies réservées s'adapteraient selon les exigences journalières et seraient déterminantes pour le succès des opérations de transport pendant les Jeux. Si la commission d'évaluation considère que la vitesse opérationnelle moyenne du réseau de transport estimée à 60 km/h par le comité de candidature sera difficile à maintenir sur la durée, elle est néanmoins convaincue que les exigences des Jeux Olympiques de la Jeunesse en matière de transport seraient satisfaites.

**En conclusion, la commission d'évaluation estime que le projet de Moscou pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été présente un risque minime pour le CIO.**

Un plan minutieux des Jeux Olympiques de la Jeunesse, soutenu par les garanties et l'engagement solides des autorités gouvernementales locales et nationales, auxquels s'ajoutent des sites de compétition existants, une vaste expérience dans l'accueil d'événements multisportifs de grande ampleur et un village olympique de la jeunesse équipé, permettrait à Moscou d'opérer une transition rapide vers la mise en place d'un COJOJ et d'entamer les préparatifs pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse. La confiance que place la commission d'évaluation dans les compétences de Moscou a été renforcée par la vision puissante, ciblée et détaillée véhiculée par toutes les parties prenantes dans l'ensemble des documents fournis au CIO et lors de la visioconférence. Sur la base d'une tradition bien établie et des investissements financiers actuellement réalisés par la ville pour favoriser la participation dans les activités sportives et l'accueil d'événements sportifs internationaux, le comité de candidature a exposé l'importance du projet des Jeux Olympiques de la Jeunesse dans la stratégie à long terme de Moscou. La commission d'évaluation remarque aussi que la portée mondiale de son programme numérique et l'excellence de ses programmes culturel et éducatif font état d'une profonde compréhension du concept et des objectifs des Jeux Olympiques de la Jeunesse.



# Singapour

---

Lors de son analyse du dossier de candidature de Singapour, des garanties initiales et des dossiers photos, le groupe d'experts a effectué une évaluation positive du projet de Singapour pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été, notant plus particulièrement au nombre des principales forces de la candidature le ferme soutien du gouvernement, la compacité de l'implantation des sites, des programmes éducatif et culturel dynamiques, professionnels et bien pensés ainsi qu'un solide appui financier. Le groupe d'experts a indiqué que la principale zone de risque de la candidature concernait la construction du village olympique de la jeunesse proposé et l'aménagement du nouveau site équestre dans le délai imparti pour organiser les Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2010.

Au cours de sa discussion avec le comité de candidature, la commission d'évaluation a obtenu l'assurance que le futur COJOJ prendrait la forme d'un comité du gouvernement de Singapour qui réunirait des hauts représentants des cinq ministères concernés, ainsi que des représentants du CNO de Singapour et des associations sportives nationales, des athlètes, des représentants de la jeunesse et du secteur privé. Le comité de surveillance serait présidé par le membre du CIO à Singapour. Une telle structure s'est révélée efficace dans le cadre d'un régime politique composé d'un seul niveau et a déjà été utilisée par le gouvernement de Singapour pour l'organisation d'événements internationaux importants. Nul besoin d'une nouvelle législation pour habiliter le COJOJ, ce qui permettrait une période de transition minimale pour passer du comité de candidature au COJOJ.

Parallèlement, les représentants gouvernementaux ayant participé à la visioconférence avec le CIO, dont le ministre du Développement communautaire, de la Jeunesse et des Sports et le ministre de la Défense, ainsi que les membres du comité de candidature de Singapour ont assuré à la commission d'évaluation qu'aucune autre législation ne serait nécessaire pour avaliser ou approuver les engagements pris par le gouvernement sous la forme de garanties soumises au CIO. D'après le comité de candidature, toutes les garanties financières apportées par le gouvernement sont conformes aux exigences légales nationales et les budgets pour l'organisation des Jeux ont déjà été alloués. Le soutien du CNO de Singapour a aussi été clairement signifié par la participation de son président à la visioconférence, au même titre que celle du membre du CIO de Singapour qui a présidé la réunion.

Le budget du COJOJ de Singapour, qui d'élève approximativement à USD 75,5 millions, repose sur un budget en monnaie nationale et un taux d'inflation projeté de 2 % par an jusqu'en 2010. Près de 70 % des recettes sont garanties sous forme de subventions gouvernementales. Le gouvernement de Singapour s'est par ailleurs engagé à couvrir un éventuel déficit budgétaire du COJOJ. Le comité de candidature a confirmé par écrit que tout impact négatif futur sur ses revenus dû aux fluctuations des taux de change entre le dollar américain et le dollar singapourien serait couvert par le COJOJ. Les données financières supplémentaires fournies au CIO proposent un bon niveau d'analyse et ont identifié les principales catégories de coûts et estimations utilisées pour l'élaboration du budget lequel semble conforme aux niveaux de service décrits dans le dossier de candidature.

Par le biais d'un Programme de marketing conjoint, le CNO octroie l'exclusivité des droits pour l'utilisation des marques olympiques au futur COJOJ. Même si l'accord global se conforme aux directives du CIO, la commission d'évaluation est d'avis que certains détails méritent d'être révisés si Singapour est élue ville hôte.

Afin d'approfondir l'examen du projet du village olympique de la jeunesse et de mieux comprendre le concept proposé, la commission d'évaluation a dépêché à Singapour un expert en construction indépendant. L'ambitieux projet de USD 423 millions, détenu et financé par l'Université nationale de Singapour grâce à des subventions publiques, vise à développer le campus existant et à créer une atmosphère résidentielle et pédagogique de qualité au moyen d'un concept architectural s'inscrivant dans le développement durable.

## Singapour

Lancé en 2005, le projet, bien avancé au demeurant, a été élevé au rang de priorité par le gouvernement, profitant ainsi d'une procédure administrative accélérée. Les plans directeurs ont été achevés, les préparatifs sur place sont en cours et les travaux de construction devraient débuter en janvier 2008. Le gouvernement de Singapour a approuvé la prolongation des heures de travail pour ce projet, ce qui permettrait à plusieurs équipes de se relayer pour réduire la durée de construction. Si le projet demeure très ambitieux et le délai de livraison fixé à février 2010 un défi, l'expert mandaté par le CIO est d'avis qu'avec une planification rigoureuse et une surveillance étroite par l'équipe de projet déjà constituée, le délai proposé devrait pouvoir être respecté.

En outre, le facteur de risque lié au village olympique de la jeunesse a été réduit à la suite de la soumission par le comité de candidature de Singapour d'un projet détaillé et garanti qui prévoit une alternative au village olympique de la jeunesse sur le campus existant de l'Université technologique de Nanyang d'une capacité de plus de 9 000 lits.

Au vu de ce qui précède, la commission d'évaluation estime que dans l'éventualité où Singapour serait élue ville hôte, le risque concernant le village olympique de la jeunesse serait négligeable.

Singapour propose un projet compact de sites qui prévoit un grand noyau regroupant 13 sports. Sur les 24 sites de compétition proposés, 19 existent déjà, quatre seront des installations temporaires et un (sports équestres) est actuellement en construction. Avec un délai d'achèvement fixé à avril 2009, l'expert technique indépendant a aussi confirmé, suite à une visite sur place, que le projet du site pour les sports équestres est en bonne voie et que sa livraison ne devra pas poser problème.

Les mesures de gestion du trafic routier prévoient des voies olympiques, pour la plupart sur autoroute, qui permettront de maintenir la vitesse moyenne raisonnable de 48 km/h annoncée par le comité de candidature. Sur la base des garanties et des informations fournies par le comité de candidature de Singapour sur le plan de transport, la commission d'évaluation a la conviction que les exigences des Jeux Olympiques de la Jeunesse en matière de transport seraient satisfaites.

**En conclusion, la commission d'évaluation estime que le projet de Singapour pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été présente un risque minime pour le CIO.**

Un plan minutieux des Jeux Olympiques de la Jeunesse, soutenu par les garanties et l'engagement solides des autorités gouvernementales, permettrait à Singapour d'opérer une transition rapide vers la mise en place d'un COJO et d'entamer sans attendre les préparatifs pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Si Singapour a de l'expérience dans l'accueil d'événements internationaux de grande ampleur, elle n'a que peu d'expérience récente dans l'accueil d'événements multisportifs importants. À ce propos, le comité de candidature a fait savoir à la commission d'évaluation qu'il demanderait, le cas échéant, l'appui d'experts dans le monde du sport. La confiance que place la commission d'évaluation dans les compétences de Singapour a été renforcée par la vision unifiée et ciblée clairement véhiculée par toutes les parties prenantes dans l'ensemble des documents fournis au CIO et lors de la visioconférence. Sur la base de programmes destinés à la jeunesse mis en œuvre à Singapour, le comité de candidature a expliqué l'importance du projet des Jeux Olympiques de la Jeunesse dans le cadre d'une stratégie à long terme pour Singapour et l'Asie du Sud-Est en général. La commission d'évaluation remarque également que les programmes innovants et dynamiques envisagés par Singapour dans les domaines culturel et éducatif font état d'une profonde compréhension du concept et des objectifs des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

## Turin

---

Lors de son analyse du dossier de candidature de Turin, des garanties initiales et des dossiers photos, le groupe d'experts a placé le projet italien pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été au-delà de la valeur de référence du CIO pour une majorité de critères. À mettre au nombre des principales forces de la candidature la qualité des sites de compétition existants, la récente expérience de la ville dans l'accueil des événements multisportifs internationaux, des programmes culturels et éducatifs originaux et festifs, un bon concept général en matière de transport, sans oublier l'abondante offre d'hébergement hôtelier approprié de la ville. Le groupe d'experts estime toutefois qu'il pourrait être difficile d'atteindre les objectifs fixés en matière de recettes de parrainage et que le principal risque associé à la candidature concerne la construction du village olympique de la jeunesse et du site des sports aquatiques dans les délais impartis pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2010.

La visioconférence était présidée par l'administrateur de la ville de Turin et membre du conseil du comité de candidature, accompagné de membres du conseil exécutif du CNO. Durant la réunion, le comité de candidature a confirmé que le projet visant à accueillir les Jeux Olympiques de la Jeunesse s'inscrivait dans le cadre du plan à long terme de Turin de tirer parti du succès des Jeux Olympiques d'hiver de 2006 grâce à la participation de l'organisme *Torino Olympic Park*, cofondé par la ville de Turin, la région du Piémont, la province de Turin et le CNO italien pour gérer les installations et sites sportifs légués par les Jeux Olympiques d'hiver. Le futur COJOJ serait une organisation à but non lucratif et le passage de la phase de candidature à la phase d'organisation devrait bénéficier de l'expérience et des connaissances acquises par les autorités locales et régionales à l'occasion de Turin 2006. Si le gouvernement national a fourni des garanties financières sur la base du budget 2006-2010 alloué aux politiques consacrées à la jeunesse et au sport et s'est engagé à couvrir les dépenses liées à la sécurité des Jeux Olympiques de la Jeunesse, les garanties concernant l'entrée dans le pays, les permis de travail et l'importation des biens ne satisfont pas pleinement aux exigences du CIO.

Le budget du COJOJ de Turin, qui s'élève approximativement à USD 130 millions, repose sur une estimation en monnaie nationale et prévoit une importante réserve pour imprévus de USD 18,7 millions. Le taux de change utilisé (USD/EUR) pour la préparation du budget du COJOJ correspond à la valeur prévisionnelle pour 2010 communiquée par la *Banca Intesa San Paolo*. Près de 72 % des revenus sont garantis sous la forme de subventions gouvernementales. Le gouvernement italien et la ville de Turin se sont par ailleurs engagés à couvrir un éventuel déficit budgétaire du COJOJ.

Le comité de candidature a confirmé par écrit que le COJOJ mettrait en place un mécanisme financier visant à éviter les risques de fluctuation monétaire entre l'euro et le dollar américain en bloquant le taux de change pour 2010. Les données financières supplémentaires transmises au CIO donnent la liste des principaux postes de dépenses, mais manquent de précisions.

La structure de marketing et la répartition des responsabilités entre le CNO italien et le COJOJ semblent manquer de clarté et aucun accord n'a été conclu en termes de partage des revenus. La commission d'évaluation estime, d'une part, que ces points pourraient retarder les initiatives visant à atteindre les objectifs fixés en matière de recettes de parrainage et, d'autre part, qu'un accord de marketing détaillé devrait être passé le plus rapidement possible si la ville de Turin était élue.

Afin d'approfondir l'examen du projet de village olympique de la jeunesse et de mieux comprendre le concept proposé, la commission d'évaluation a dépêché à Turin un expert en construction indépendant. L'ambitieux projet de USD 304 millions, détenu et financé par *Sviluppo Industriale Srl*, un investisseur privé, prendrait la forme d'un complexe résidentiel urbain situé au sud de la ville, associant rénovations post-industrielles et mise en valeur d'un important espace vert. Bien qu'une partie du terrain appartienne déjà à l'investisseur, l'autre partie demeure la propriété de la ville de Turin qui a accepté d'en modifier l'affectation dans l'intérêt du projet et de la vendre à l'investisseur pour autant que Turin soit élue ville hôte des JOJ.

## Turin

Si une première étude de faisabilité portant sur la conception a été réalisée, deux autres études seraient nécessaires. Les travaux n'ont pas encore commencé, mais sept entreprises de construction ont été recensées, qui pourraient démarrer le chantier en avril 2008 pour l'achever en janvier 2010. Après analyse des informations techniques supplémentaires obtenues durant sa visite, l'expert mandaté par le CIO estime que le projet demeure très ambitieux en termes de délais et constitue une véritable gageure. Étant donné que les droits de propriété du terrain sont toujours en cours de regroupement, que la conception en est à ses prémices et qu'il s'agit d'un budget considérable pour une période de deux ans, l'expert confirme les préoccupations initiales et le risque relevé par le groupe d'experts s'agissant de la réalisation du projet à temps pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2010.

L'étude détaillée d'une deuxième proposition soumise par le comité de candidature pour le village olympique de la jeunesse n'a pas réduit les risques inhérents au village car cet autre projet de construction semble en être au même point que le projet d'origine. Qui plus est, bien que le comité de candidature ait proposé au CIO un troisième projet de village olympique de la jeunesse faisant appel à un grand nombre de résidences existantes éparpillées dans la ville de Turin, la commission d'évaluation estime que cette solution, compte tenu de la dispersion des installations, ne serait pas réalisable et qu'elle ne serait assurément pas conforme au concept des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Compte tenu des informations susmentionnées, la commission d'évaluation exprime sa vive préoccupation quant au village olympique de la jeunesse si Turin est élue ville hôte.

Le plan des sites de Turin prévoit un regroupement de la plupart des installations dans le centre ville. Sur les 21 sites de compétition proposés, 19 existent déjà, un serait une installation temporaire et le dernier (sports aquatiques) est en construction. L'achèvement des travaux étant prévu pour fin juin 2008, l'expert technique a confirmé, à la suite d'une visite des installations, que le projet de site pour les sports aquatiques était bien avancé et que sa livraison était sans risque.

Des explications circonstanciées accompagnent les mesures prévues pour la gestion du trafic routier, lesquelles seraient mises en œuvre par les autorités publiques qui se sont occupées du transport durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2006. Les dispositions concernant le contrôle et la réglementation du trafic optimiseraient la circulation dans la ville à destination des sites. En réservant des véhicules aux personnes accréditées en plus d'un service de navettes, Turin semble avoir inutilement surévalué le cahier des charges du transport par rapport aux exigences du CIO pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Sur la base des garanties et des informations fournies par le comité de candidature de Turin sur le plan de transport, la commission d'évaluation a la conviction que les exigences des Jeux Olympiques de la Jeunesse en matière de transport seraient satisfaites.

**En conclusion, la commission d'évaluation estime que, même si le projet de Turin pour l'accueil des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2010 présente peu de risques pour le CIO, le principal élément à risque relevé dans ce rapport est déterminant pour le succès des Jeux.**

Le plan de Turin pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse est bien conçu et regroupe la majorité des sites dans le centre ville. La plupart des installations existent déjà et le comité de candidature a l'expérience de l'organisation de grands événements internationaux. Le comité de candidature a expliqué l'intérêt que présente le projet des Jeux Olympiques de la Jeunesse dans le cadre de la stratégie de la ville visant à tirer parti de l'héritage laissé par les récents Jeux Olympiques d'hiver de 2006. Cela étant, compte tenu du risque élevé inhérent au projet – décisif – de construction du village olympique de la jeunesse, du manque de clarté concernant les droits de marketing, qui menace les objectifs de parrainage, et du caractère incomplet d'un certain nombre de garanties, la commission d'évaluation n'a pas obtenu l'assurance suffisante que Turin serait à même de livrer, dans les délais impartis, des Jeux Olympiques de la Jeunesse permettant aux participants de vivre une expérience suffisamment positive.

# Conclusion

---

Avant de conclure son rapport, la commission d'évaluation souhaiterait redire sa satisfaction et sa gratitude à toutes les villes candidates présélectionnées pour les JOJ pour le travail exceptionnel accompli lors de la procédure de candidature en un laps de temps aussi court. Tous les dossiers étaient de grande qualité et l'esprit dans lequel les candidatures ont été menées traduit véritablement les valeurs du CIO que sont l'excellence, l'amitié et le respect.

En conclusion, la commission d'évaluation aimerait rappeler aux membres de la commission exécutive du CIO que son rôle était d'évaluer les projets des cinq villes candidates présélectionnées en mettant plus particulièrement l'accent sur les risques associés à l'organisation des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été dans les délais impartis (2 ans et demi). Les principaux facteurs de risque identifiés étaient :

- Gouvernance et garanties
- Finances
- Village olympique de la jeunesse
- Sites de compétition
- Transport.

**Sur la base de ses conclusions contenues dans les rapports sur chacune des villes, la commission d'évaluation estime que, s'agissant de l'organisation des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été, les villes de Moscou et de Singapour (citées par ordre alphabétique) présenteraient le moins de risques pour le CIO.**